

Questions orales

critique publiquement le commandement suprême des Nations Unies et la ministre n'est pas sans savoir que non pas un, mais deux de nos généraux en exercice ont critiqué publiquement la manière dont nos forces sont déployées.

La ministre me dira-t-elle quelle incidence cela peut avoir sur le moral de nos troupes de maintien de la paix à l'étranger?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, encore là, je crois que le député ne rend pas justice aux officiers supérieurs des forces armées qui ont parlé publiquement de notre rôle de maintien de la paix.

En réalité, des Canadiens et des Canadiennes servent avec distinction en 15 endroits du globe afin de satisfaire à nos obligations internationales. Le monde change considérablement et rapidement.

Au ministère de la Défense nationale et à celui de ma collègue, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui travaille inlassablement sur ce dossier, on cherche à participer à la création d'un nouvel ordre mondial. On veut mettre au point des règles d'engagement qui permettront au monde de réagir promptement aux problèmes qui surgissent par suite de la fin de la guerre froide et de la discipline que celle-ci supposait.

Les Forces armées canadiennes doivent être bien entraînées et bien équipées. On ne peut accroître leurs effectifs sans accroître d'autant leur équipement. Voilà pourquoi nous voulons consacrer une plus grande proportion du budget de la défense à l'acquisition d'équipement, un exercice pour lequel nous n'avons guère la collaboration des députés d'en face.

Nous allons continuer en ce sens. La question est, en fait, de savoir ce que les Canadiens croient pouvoir consacrer à des opérations de maintien de la paix dans le monde entier. Je dois dire que, à cet égard, le Canada joue un rôle beaucoup plus important que son économie ne le laisserait supposer, ce qui est tout à l'honneur de tous les Canadiens.

* * *

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

La semaine dernière, M. Rhys Eyton, président des Lignes aériennes Canadien International, a lancé un appel au ministre, lui demandant de l'appeler et d'appeler M. Hollis Harris, pour les forcer au besoin à voir ensemble ce qu'on peut faire pour régler le problème de surcapacité.

Des milliers d'emplois sont en jeu dans l'industrie du transport aérien. Le ministre a-t-il fait ces appels?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je suis extrêmement surpris que le député puisse demander au gouvernement de faire ce que la direction de la compagnie sait qu'elle doit faire. Pourquoi ne le fait-elle pas?

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, le ministre sait parfaitement que nous ne nous serions pas confrontés à ce problème de surcapacité si le gouvernement n'avait pas laissé le soin aux compagnies aériennes de réglementer cette industrie et ne nous avait pas ainsi mis dans cette situation.

Le gouvernement a une responsabilité envers les dizaines de milliers de personnes qui travaillent pour les compagnies aériennes ainsi qu'envers les collectivités que ces compagnies desservent et il doit faire quelque chose pour régler ce problème de surcapacité. Le ministre a dit à la Chambre qu'il veut que les compagnies aériennes règlent le problème de la surcapacité. Or, elles ne l'ont pas fait.

• (1440)

J'aimerais savoir, de même que les employés des Lignes aériennes Canadien International et d'Air Canada, et en fait tous les Canadiens, quelles mesures le ministre a l'intention de prendre pour veiller à régler ce problème de surcapacité qui est en train de conduire ces deux compagnies à la ruine?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député sait sans nul doute que l'industrie du transport aérien traverse actuellement une période très difficile, et ce dans le monde entier. Cette situation ne se limite pas au Canada. American Airlines, une des plus grosses compagnies aériennes américaines, a annoncé qu'elle prévoyait cette année un déficit de 1 milliard de dollars.

La surcapacité est un problème connu dans l'industrie du transport aérien et des dirigeants de cette industrie. Les compagnies aériennes sont libres de prendre elles-mêmes les mesures qui s'imposent. Elles n'ont pas à demander au ministre des Transports de faire ce qu'elles peuvent très bien faire sans son intervention.